



Ville de Château-Richer



Faits saillants du rapport financier 2021



Chers contribuables et citoyens,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2021, ainsi que le rapport du vérificateur externe.

Si vous avez besoin d'obtenir davantage d'informations, je vous invite à vous rendre sur le site Internet de la Ville au www.chateauricher.qc.ca dans la section « Greffe » afin de visionner la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le 18 avril 2022 durant laquelle une présentation de ce rapport a été faite. Il sera également possible de consulter ledit rapport dans la section « Finance ».

Je vous souhaite une bonne lecture.

Gino Pouliot
Maire de Château-Richer
Le 18 avril 2022

Rapport financier 2021

Les états financiers au 31 décembre 2021 nous indiquent que les revenus ont été de 9 510 772 \$ pour cet exercice financier.

Les différentes dépenses de la Ville ont totalisé, avant affectation, la somme de 7 130 963 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc...) les états financiers indiquent que la Ville a réalisé en 2021 un surplus de fonctionnement à des fins fiscales de l'ordre de 265 362 \$.

Rapport de l'auditeur indépendant

Les états financiers 2021 ont été audités par madame Nicole Roy de chez Gariépy, Gravel, Larouche, Blouin, CPA, S.E.N.C.R.L. en date du 18 avril 2022. Dans le cadre de cette vérification, l'auditeur externe a, conformément à la loi, établi les états financiers consolidés de la Ville de Château-Richer.

Suite à la réalisation de son mandat, l'auditeur externe, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Château-Richer et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public».

Traitement des élus

La loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

Toutefois, par souci de transparence, je désire préciser au présent rapport que la rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal, en 2021, était la suivante :

- Le poste de maire a reçu un montant de 30 587.76 \$, excluant une allocation de dépenses. La rémunération **totale** pour les postes de conseillers était fixée à 59 023.05 \$. L'allocation de dépenses pour l'ensemble du conseil, incluant le poste de maire, a été de 44 805.40 \$.
- En outre, le poste de maire a reçu, à titre de membre du conseil de la MRC de La Côte-de-Beaupré, une rémunération au montant de 12 809.43 \$ et une allocation de dépenses au montant de 1 197.63 \$.

Extrait du rapport financier
Exercice terminé au 31 décembre 2021

Revenus de fonctionnement

Taxes	5 931 874 \$	
Compensations tenant lieu de taxes	55 423 \$	
Transferts	414 670 \$	
Services rendus	261 329 \$	
Imposition de droits	491 899 \$	
Amendes et pénalités	40 350 \$	
Intérêts	53 659 \$	
Autres revenus	139 625 \$	
Investissement : Transferts	2 121 943 \$	9 510 772 \$

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	1 059 689 \$	
Sécurité publique	845 292 \$	
Transport	1 636 746 \$	
Hygiène du milieu	1 239 332 \$	
Santé et bien-être	15 341 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	217 189 \$	
Loisirs et culture	580 888 \$	
Frais de financement	332 420 \$	
Amortissement des immobilisations	1 204 066 \$	<u>7 130 963 \$</u>

Excédent (déficit) de l'exercice	2 379 809 \$
Moins : revenus d'investissement	(2 121 943) \$
Excédent (déficit) avant conciliation à des fins fiscales	257 866 \$

Conciliation à des fins fiscales

Immobilisations

Amortissement	1 204 066 \$
---------------	--------------

Financement

Dette à long terme - financement - remboursement	(1 333 615) \$
--------------------------------------------------	----------------

Affectations

Activités d'investissement	(212 863) \$	
Excédent (déficit) de fonctionnement	293 514 \$	
Réserves financières et fonds réservés	56 394 \$	<u>137 045 \$</u>

Total conciliation à des fins fiscales

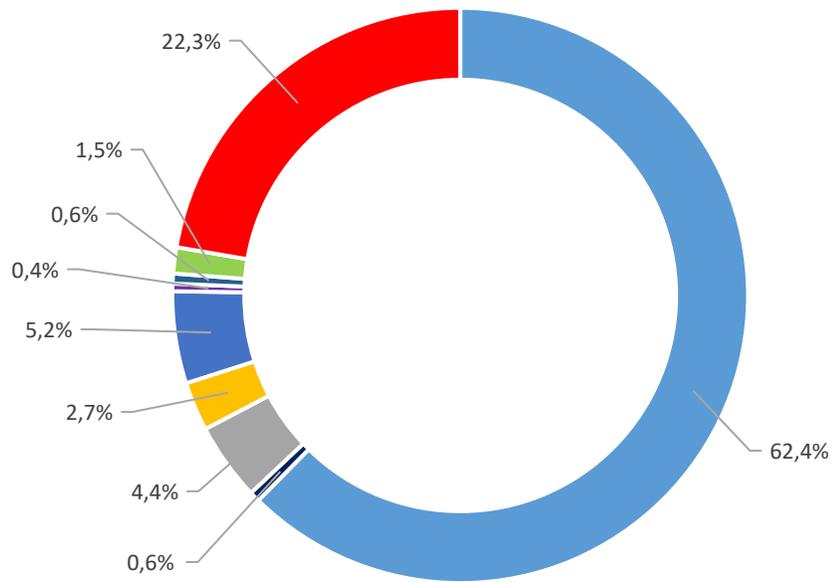
7 496 \$

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales

265 362 \$

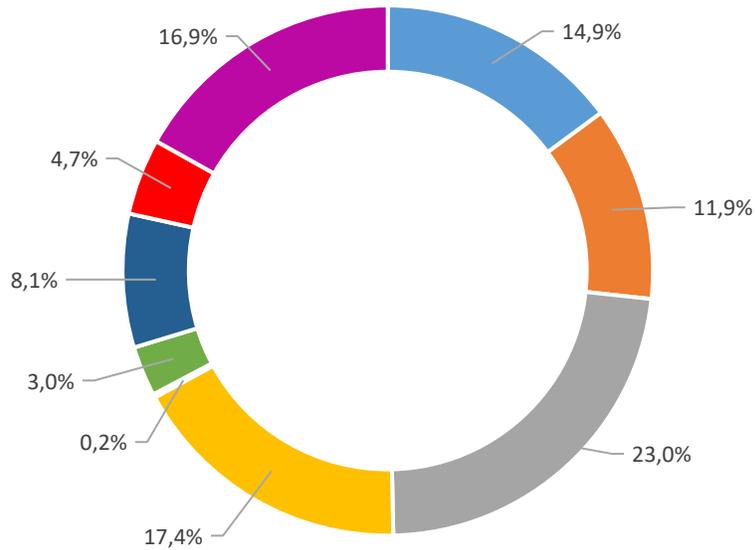
	2020	2021
Population	4288	4414
Endettement à long terme	11 193 588 \$	9 558 546 \$
Valeur des immobilisations	23 437 832 \$	25 954 747 \$

Revenus de fonctionnement



- Taxes
- Transferts
- Imposition de droits
- Intérêts
- Investissement : Transferts
- Compensations tenant lieu de taxes
- Services rendus
- Amendes et pénalités
- Autres revenus

Dépenses de fonctionnement



- Administration générale
- Transport
- Santé et bien-être
- Loisirs et culture
- Amortissement des immobilisations
- Sécurité publique
- Hygiène du milieu
- Aménagement, urbanisme et développement
- Frais de financement